

Formation et valorisation de l'accueil familial de jour : quels leviers pour l'avenir ?

Réflexions autour du dispositif vaudois.

Face aux défis que rencontre l'accueil familial de jour, le canton de Vaud mise sur la formation, la valorisation et le renforcement de l'attractivité du secteur. Focus sur un dispositif cantonal en mutation.

Alors qu'une transformation des pratiques – marquée par une tendance à faire de l'accueil familial de jour (AFJ) une activité principale plutôt qu'une occupation accessoire – est en cours, l'attractivité du secteur reste un enjeu majeur. Et pour cause, le manque de reconnaissance et les modalités de rétribution peu attractives, dans un contexte où la qualité d'accueil est pourtant centrale, continuent de peser.

Pour y répondre, le canton de Vaud a mis en place, dès 2019, plusieurs mesures concrètes, dont le renforcement de la formation des accueillantes en milieu familial (AMF) et des actions de valorisation de la profession. Ces démarches ont été présentées lors d'une rencontre en ligne organisée par Pro Enfance le 10 avril 2025, réunissant 25 participant·es de six cantons romands et du Tessin¹.

Rôles et responsabilités des acteurs

Depuis 2012, les communes vaudoises sont responsables de l'autorisation et de la surveillance de l'AFJ. Les coordinatrices y jouent un rôle clé, en combinant accompagnement et surveillance des AMF, notamment sur les plans pédagogique, organisationnel et relationnel. À l'échelle cantonale, le Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE) veille, avec les communes, à la cohérence d'application du cadre légal, en élaborant des outils communs et en édictant les directives. En collaboration avec la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), le SCAJE mandate la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) pour organiser la formation des AMF.

Des documents cantonaux garants de standards minimaux de qualité

Deux documents structurent les pratiques à l'échelle cantonale tout en laissant une marge de liberté importante aux pratiques de terrain. *Le cadre de référence cantonal*, en vigueur depuis 2006, fixe des exigences en matière d'alimentation, de repos, d'activités extérieures, d'usage des écrans, de formation des AMF et du nombre d'enfants accueillis. Depuis 2021, il ancre également l'obligation d'un concept pédagogique et de procédures d'urgence. *Le référentiel de compétences*, quant à lui, précise les savoirs et aptitudes attendus des AMF : connaissances administratives, compétences relationnelles, éducatives et communicatives, ainsi que des qualités personnelles. Ensemble, ces deux documents visent à garantir un accueil de qualité pour les enfants et une collaboration constructive avec les familles et les autorités.

Évolution du soutien à l'accueil familial de jour depuis 2019

En 2019, face au recul du nombre d'accueillant·es et à la diminution de fréquentation de l'AFJ, des préoccupations croissantes émergent quant à l'avenir de cette modalité d'accueil de l'enfance. Pour y répondre, le canton de Vaud a mis en place plusieurs mesures. La même année, une table ronde réunissant l'ensemble des partenaires vaudois a été organisée afin de réfléchir collectivement aux moyens de soutenir durablement cette offre d'accueil, jugée essentielle pour répondre aux besoins des familles et des enfants.

Une enquête menée dans ce cadre a révélé une évolution marquante : autrefois perçu comme une activité d'appoint, l'AFJ représente désormais la principale source de revenu pour de nombreuses accueillantes exerçant à un taux d'activité élevé (80 à 100 %).

¹ Madame Valérie Canepa, directrice de l'AMIFA – Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (CVAJ) –, Sarah Le Briquer, référente cantonale pour l'accueil familial de jour au Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE) du Canton de Vaud, et Lisa Togni Pillonel, directrice de la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) ont été invitées à partager leur expertise et à présenter le dispositif vaudois.

Dès 2020, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a renforcé son soutien financier en conditionnant l'octroi des subventions à l'amélioration des conditions de travail des AMF.

Dès 2021, un cahier des charges type a été introduit pour les coordinateurs-rices de l'accueil familial de jour, afin d'harmoniser les pratiques et clarifier les missions de la modalité d'accueil. En parallèle, les autorités cantonales ont révisé leurs directives pour mieux encadrer l'action pédagogique : un concept éducatif et des procédures d'urgence sont devenus obligatoires, et le ratio de suivi a été abaissé de 35 à 25 AMF par équivalent plein temps, afin de renforcer la qualité de l'accompagnement. En 2022, un guide a été conçu pour soutenir les réseaux dans l'élaboration de leur concept pédagogique. En 2024, un second guide est venu compléter ce dispositif afin de faciliter l'évaluation des AMF sur la base du référentiel de compétences et leurs obligations professionnelles.

En 2024 également, les exigences en matière de formation ont été revues à la hausse : la formation initiale est passée de 24 à 42 heures et la formation continue à deux jours par an. Un effort de communication a également été engagé pour valoriser le métier, attirer de nouvelles vocations et faire mieux connaître cette modalité d'accueil auprès des familles, en mettant en avant son cadre structurant et sa qualité.

Sur le plan salarial, deux réseaux ont mensualisé l'activité d'AMF, leur garantissant désormais un revenu fixe et constant. Par ailleurs, trois réseaux mandatent actuellement un expert externe pour explorer des pistes d'amélioration de la rémunération, en lien avec le nombre d'enfants accueillis et le volume horaire. Ce projet, soutenu par la FAJE, fera l'objet d'un partage d'expériences lors de la rencontre cantonale des réseaux d'accueil de jour vaudois à l'automne 2025.

Enfin, en février 2025, une rencontre organisée par le SCAJE avec une délégation d'AMF a permis d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain, de proposer des pistes d'action, de valoriser l'engagement des professionnel·les et de renforcer les liens entre pairs.

Formation des AMF dans le canton de Vaud

La refonte du dispositif de formation s'appuie sur une analyse participative des besoins menée par la CIAFJ et impliquant l'ensemble des parties prenantes. Elle poursuit plusieurs objectifs : favoriser un accès équitable à la formation continue sur tout le territoire cantonal, répondre aux attentes des parents en matière de qualité d'accueil et tenir compte des réalités observées sur le terrain et des besoins des AMF.

L'augmentation du volume horaire de la formation initiale a été pensée pour s'adapter aux contraintes des AMF : les cours sont proposés en soirée et le samedi, et l'offre est décentralisée. Le programme comprend désormais un module de premiers secours pédiatriques et approfondit les dimensions clés de l'activité : rôle et responsabilités professionnelles, relations avec les parents et avec la propre famille de l'AMF, posture professionnelle, élaboration du projet d'accueil, prévention de la maltraitance et préparation à la première rencontre avec les familles. Le module consacré au développement de l'enfant a été enrichi pour inclure les notions de droits, de besoins fondamentaux et d'intérêt supérieur de l'enfant, avec une attention particulière portée au jeu et à l'autonomie. Bien qu'aucun concept pédagogique unifié ne soit imposé au niveau cantonal, des repères communs sont proposés dans une démarche réflexive.

Intégrée de manière transversale, la santé est abordée sous divers angles : alimentation, hygiène, mouvement, gestion des écrans, mais aussi prévention de l'épuisement professionnel des AMF. Enfin, la formation valorise les principes fondamentaux de l'accueil familial de jour : pratiques éducatives

respectueuses, régulation des émotions et construction d'un cadre sécurisant et bienveillant.

Formation continue et perspectives de développement

La formation continue des AMF a été renforcée pour favoriser la régularité des apprentissages et d'encourager les échanges entre professionnel·les. Deux formats complémentaires sont désormais proposés. Les ateliers thématiques, appelés *rencontres de soutien*, se tiennent en présentiel dans une trentaine de localités vaudoises, ou à distance, afin de garantir une large accessibilité. Des *groupes d'analyse de pratiques*, introduits en 2024, permettent l'analyse de situations concrètes. Organisés en présentiel, ils visent à renforcer les compétences professionnelles par la prise de recul et l'ajustement des postures éducatives.

Les retours des AMF sont très positifs : ces espaces sont perçus comme des moments précieux de partage, de réflexion et de consolidation des pratiques. Ils contribuent également à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle.

Malgré ces avancées, plusieurs défis demeurent. Le secteur reste caractérisé par une grande diversité de profils et de pratiques, dans un contexte d'accueil de l'enfance qui varie fortement selon les régions du canton. La conciliation entre vie familiale, activité professionnelle et participation à la formation constitue un enjeu central. Horaires, durée, lieu et jours de formation doivent être pensés pour rester compatibles avec les réalités du terrain. Dans certaines zones où le nombre d'AMF diminue, proposer des formations de proximité devient plus difficile. Par ailleurs, l'impact des formations sur les pratiques reste difficile à mesurer, d'autant que leur validation repose uniquement sur la participation, sans dispositif formel d'évaluation.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs pistes se dessinent. Il s'agit entre autres de promouvoir la qualité de l'accueil en renforçant les collaborations interprofessionnelles et de mieux documenter les pratiques. Une enquête qualitative exploratoire est en préparation, afin d'analyser la manière dont les savoirs acquis en formation sont mobilisés sur le terrain. Cette démarche permettra d'affiner l'offre et de cibler les thématiques à développer.

Le canton soutient cette dynamique, notamment à travers la réédition annuelle du *recueil statistique*, issu de la « Table ronde des partenaires de l'accueil de jour » du 10 juin 2024. Enfin, la régularité et l'accessibilité de la formation demeurent des priorités. Le développement d'une plateforme d'e-learning et la mise en place de collaborations ciblées, basées sur des besoins d'expertise identifiés, visent à enrichir l'offre et accompagner l'évolution des compétences des AMF.

Exemple de dispositif innovant : le Réseau L (Lausanne)

À Lausanne, le service AMIFA du Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (CVAJ), employeur des AMF de la Ville, adopte une approche intégrée articulée autour de deux axes complémentaires.

Le premier axe concerne le soutien pédagogique de proximité. Il inclut des formations continues organisées par quartier, de l'analyse de pratiques, des ressources pédagogiques variées (bibliothèque, ludothèque, ressourceur·erie) ainsi que des interventions ponctuelles d'expert·es. Ce dispositif vise à renforcer les compétences des AMF, encourager la co-construction des pratiques et favoriser la dynamique de groupe. Le programme annuel de formation, aligné sur le référentiel de compétences et les directives cantonales, privilégie les outils concrets et la réflexion collective ancrée dans le quotidien professionnel. L'équipe AMIFA peut aussi intervenir directement sur le terrain, à la demande des coordinateur·trices.

Le second axe est l'espace collectif nommé « Espace Enfants », qui assure leur accueil durant les temps de formation des AMF. Conçu comme un lieu d'accueil collectif au service des professionnel·les, il leur

offre un appui ponctuel lors de rendez-vous personnels ou professionnels et offre un cadre de travail collectif afin de prévenir l'isolement des accueillant-es. Cet espace constitue également un lieu d'expérimentation, d'échange et de coéducation, ouvert aux enfants et à leurs familles. Des activités pédagogiques et culturelles sont également proposées pendant les vacances scolaires. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h, il peut accueillir 15 enfants âgés de 4 à 30 mois et 10 enfants de 3 à 6 ans.

Effets des mesures cantonales et perspectives d'évolution de l'accueil familial de jour

La création d'un référentiel de compétences pour les AMF, clarifiant les attentes en matière de formation, marque une avancée significative. Toutefois, l'accueil familial de jour reste encore peu documenté, et les actions mises en œuvre peinent à être reconnues et valorisées, freinant ainsi la reconnaissance du métier et l'émergence d'une culture professionnelle partagée.

Pour consolider la professionnalisation du secteur, plusieurs leviers méritent d'être activés : la reconnaissance statutaire de la profession, une synergie renforcée entre accueil collectif et familial de jour, ainsi qu'un décloisonnement des pratiques. Cela implique une réflexion globale sur les conditions d'exercice, les approches pédagogiques, les modalités de formation et l'organisation des réseaux. L'engagement dans la formation, la manière dont sa pertinence est perçue par les professionnel·les ainsi que son impact sur les pratiques constituent des facteurs clés pour améliorer la qualité d'accueil.

Le concept national pour l'éducation et l'accueil de l'enfance⁴, élaboré conjointement par KibeSuisse, Pro Enfance, l'Association pour l'accueil de l'enfance tessinoise (ATAN) et l'Association tessinoise pour l'accueil familial de jour (FTFD), va dans ce sens. Il recommande une formation pédagogique obligatoire et standardisée pour les accueillant-es, ainsi qu'une formation certifiée pour les coordinateur·trices, dont la moitié devraient être titulaires d'un diplôme de niveau ES, HES ou équivalent.

Cette dynamique de professionnalisation doit s'accompagner d'une amélioration concrète des conditions de travail : revalorisation salariale, dispositifs de supervision et reconnaissance institutionnelle claire. À Lausanne, les AMF s'organisent avec les syndicats pour porter ces revendications dans un mouvement en expansion à l'échelle cantonale.

Enfin, le développement de pratiques intersectorielles, en lien avec les domaines de la santé et du social, apparaît indispensable. Il s'agit de construire une approche spécifique à l'accueil familial de jour, nourrie par les modèles existants, mais fondée sur une identité professionnelle spécifique, valorisée et reconnue.

Pro Enfance et ses rencontres en ligne

Créée en 2014, l'association Pro Enfance réunit une diversité d'acteurs romands de l'accueil de l'enfance : organisations professionnelles, collectivités publiques, institutions de formation et structures d'accueil. Depuis sa fondation, l'association met en lumière les défis liés à l'accueil de l'enfance en dressant des états des lieux ; elle fait connaître les enjeux et les métiers de l'enfance et contribue à une vision commune du champ ; elle porte la voix de la Suisse romande sur le plan national. Forte des compétences et expertises réunies dans son réseau, Pro Enfance s'engage, de façon complémentaire, à proposer des services d'appui aux acteurs locaux, sous forme de conseil, d'accompagnement de projets, de mise en réseau et d'échanges d'expériences. Dans cette perspective, les « Rencontres en ligne Pro Enfance » proposent des partages de pratiques et des éclairages concrets pour développer l'accueil de la petite enfance et l'accueil parascolaire, collectif et familial, à l'échelle locale. Elles sont destinées principalement aux communes, villes et organismes régionaux, et sont également ouvertes aux directions de structures intéressées. Il est possible de proposer des thématiques par courriel à info@proenfance.ch.